

## **Un programme stratégique transversal qui nous laisse perplexe.**

Ce lundi 2 septembre, au conseil communal, le Collège nous a proposé son PST (Programme Stratégique Transversal)...

Présenté comme « la concrétisation de la déclaration de politique communale (présentée le 28 janvier 2019), un outil pratique et dynamique permettant une certaine planification à court, moyen et long terme des projets qui seront mis en oeuvre durant la législature (2019-2024) »

Nous regrettons le fait que les conseillers de l'opposition (MCS et CDH +) n'ont pas eu la possibilité de participer à l'élaboration de ce programme.

Nous déplorons le fait que ce programme stratégique ne repose sur aucun constat préalable. Un état des lieux était selon nous, INDISPENSABLE avant de pouvoir fixer des objectifs stratégiques.

Si le collège définit ses objectifs stratégiques par « que voulons-nous être dans 6 ans ? ». Pour le MCS, il est préférable de se poser préalablement la question « que sommes-nous actuellement ».

Le collège précise que « le PST vise les projets nouveaux, les initiatives nouvelles à implémenter au regard des différentes missions de la commune et du CPAS. Il n'a donc pas pour but de reprendre les actions déjà existantes, ni les missions obligatoires des pouvoirs locaux régis, notamment, par les dispositions réglementaires (documents légaux, permis et diverses autorisations notamment) ».

Cependant nous avons relevé pas moins de 24 actions commençant par « poursuivre » ou « maintenir » et d'autres présentées comme nouvelles et qui pourtant sont déjà mises en place au sein de la commune.

La définition des objectifs nous semble beaucoup trop vague, permettant des interprétations différentes. Dans ce genre de programme, L'Union des Villes et Communes conseille d'utiliser des objectifs SMART (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, délimité dans le Temps). Les objectifs proposés ne le sont pas.

Les actions ne sont pas précises, n'ont pas d'échéance et ne sont pas non plus définies de manière SMART.

Nous déplorons également l'absence total d'indicateur ! Un indicateur est un moyen de mesure qui fait sens par rapport à l'objectif ou à l'action concerné. Il a une rôle d'objectivation, d'alerte, d'anticipation et de correction.

Les actions ne sont pas priorisées. La priorisation doit tenir compte des facteurs temps, ressources à mobiliser entre autres. Pas de programmation des actions les unes par rapport aux autres.

En ce qui concerne l'aspect budgétaire, le collège informe « Dans l'état actuel du PST et plus précisément de la définition du contenu des diverses actions, il n'est pas possible d'en définir les effets budgétaires.

En effet, une action peut:

Nécessiter des ressources (humaines, matérielles et/ou financières) nouvelles par rapport à la situation actuelle pour son exécution

Engendrer des dépenses et/ou des recettes nouvelles après son exécution

Engendrer des économies de moyens pour le futur

Reposer sur des programmes de subventionnement qui ne sont actuellement pas encore connus

Ces effets, lorsqu'ils auront été estimés, devront également être planifiés (en fonction de la planification des actions elles-mêmes) et intégrés dans le budget pluriannuel .

Actuellement, les actions ne sont ni valorisées (impacts financiers directs et indirects), ni planifiées. »

Pour le Mouvement Citoyen, ce programme stratégique transversal est tout au plus la présentation d'une série d'actions (déjà en place pour la plupart) assez vagues sans indicateur au service d'objectifs stratégiques tout aussi vagues élaborés sur un état des lieux inexistant !

Nous regrettons le fait que les citoyens doivent se contenter de ce genre de programme.